



Bateau Manuel de l'utilisateur



www.pelicansport.com



Bienvenue!

Merci d'avoir choisi un bateau Pelican. Ce bateau a été fabriqué selon des normes rigoureuses de qualité et selon notre savoir-faire développé sur plus de 30 ans. Nous espérons que votre expérience avec le produit sera des plus plaisante. Prenez le temps de vous familiariser avec le contenu de ce manuel afin d'optimiser votre satisfaction du produit. Nous croyons que les bateaux Pelican offrent une valeur sans pareil. Nous espérons que vous en profiterez abondamment.

Toute l'équipe de Pelican

Service à la clientèle

1.888.669.6960

service@pelicansport.com

www.pelicansport.com

Renseignements importants

Modèle _____

Date de l'achat _____

Nom du marchand _____

No. d'enregistrement _____

Province/État _____

No. de modèle _____

No. de série ZEP _____

Comment localiser le no de série de votre embarcation

Le no de série de votre bateau se trouve ici:



Index

Pour un bon départ	2
Matériau/fabrication	2
À propos de votre embarcation	3
Application de l'autocollant d'enregistrement	3
Le transport	4
Liste de vérification avant la mise à l'eau	4
Procédure de mise à l'eau	5
Amarrage	5
Réglage de la ligne de flotaison	6
Entreposage	6
Entretien	7
Dépannage	7
Mesures de sécurité	8
Garantie limitée prolongée	11
Cession	13
Déclaration d'origine du fabricant	14
Description de l'embarcation	14
Carte d'enregistrement de la garantie	15

Pour un bon départ

Veuillez lire toutes les instructions du présent « Manuel de l'utilisateur ». Conservez ce manuel dans un endroit sûr afin de pouvoir vous y référer au besoin. Le manuel comprend:

1- Renseignements importants

Un espace est prévu en ouverture du manuel pour inscrire les renseignements importants au sujet de votre bateau. Ces renseignements seront utiles si vous devez communiquer avec notre département de Service à la clientèle.

2- La carte d'enregistrement de garantie

Tel qu'expliqué à la section portant sur la garantie (page 11 de ce manuel), vous pouvez enregistrer votre garantie par la poste à l'aide de la carte d'enregistrement ou par voie électronique à partir de notre site web (www.pelicansport.com). Vous trouverez la carte d'enregistrement au centre du manuel.

3- Le certificat d'origine délivré par le fabricant

Requis par certains gouvernements pour l'enregistrement, vous trouverez ce certificat au centre du présent manuel.

Matériau / Fabrication

Le Ram-X™ dont est fait votre bateau est d'une grande résistance aux chocs grâce à sa flexibilité. Cette flexibilité s'accroît avec la chaleur et l'exposition prolongée de l'embarcation au soleil peut entraîner la formation de légères ondulations sur sa coque. Dans cette éventualité, elles disparaîtront une fois la coque refroidie. Mais dans aucun cas elles n'affecteront la performance de l'embarcation.



Le Ram-X™ est un matériel de qualité supérieure développé et enregistré en 1978. Il est rapidement devenu le symbole de qualité de l'industrie en ce qui a trait à la résistance aux chocs et à la capacité à reprendre sa forme originale après un impact. Largement apprécié par les consommateurs, le Le Ram-X™, se différencie de tous les autres matériaux utilisés dans l'industrie.

À propos de votre embarcation

- Chaque embarcation comprend un autocollant spécifiant sa capacité. Pour votre sécurité, ces limites de capacité doivent être observées en tout temps.
- De solides blocs de mousse de polystyrène se trouvent entre les coques pour offrir une sécurité optimale.
- Les plus gros modèles sont renforcés de bois entre la coque et le pont et tous les bateaux sont renforcés de bois à l'avant et à l'arrière pour offrir le soutien requis pour un tel bateau de pêche.
- Tout matériel de fixation et de montage est fabriqué soit d'acier inoxydable, soit d'aluminium anodisé.
- Lors de l'utilisation du bateau, répartissez toujours le poids uniformément afin d'obtenir la meilleure performance.

Application de l'autocollant d'enregistrement

Parce que la plupart des adhésifs collent mal au Ram-X™, vous devrez suivre la procédure suivante pour appliquer votre autocollant d'enregistrement (requis par certains gouvernements). De préférence, procédez à l'application de l'autocollant avant de mettre votre bateau à l'eau pour la première fois.

- 1- Assurez-vous que la surface destinée à l'autocollant est propre et sèche.
- 2- Finissez de préparer la surface destinée à l'autocollant à l'aide d'alcool à friction ou de diluant pour peinture.
- 3- Poncez la surface à l'aide d'un papier de verre de rugosité moyenne.
- 4- À l'aide d'un sèche-cheveux, réchauffez l'espace destiné à l'autocollant. Le Ram-X™ devrait être tiède au toucher, mais NON CHAUD.
- 5- Appliquez l'autocollant avant que la surface ne refroidisse.

N'appliquez pas l'autocollant si l'embarcation se trouve dans un environnement froid: l'autocollant n'adhérera pas.

Le transport

- N'utilisez pas les poignées pour fixer l'embarcation lors du transport.
- Nous recommandons l'utilisation d'une remorque de type berceau en raison du fait que les rouleaux pourraient éventuellement endommager la coque.
- Respectez les recommandations du fabricant de la remorque quant à la charge.
- Puisque votre embarcation est très légère, assurez-vous, afin d'éviter qu'elle bondisse inutilement dans une grande remorque, de calculer son poids total plus moteur (si applicable), plus équipement.
- Assurez-vous que l'embarcation est bien fixée à la remorque.
- Avant le remorquage, retirez les chaises pivotantes, le vivier, le compartiment de batterie et tout autre accessoire pour éviter de les perdre ou de les endommager.

Liste de vérification avant la mise à l'eau

- 1- Le bouchon de purge à l'arrière est fermement en place.
- 2- Tout autre bouchon de purge est fermement en place.
- 3- **Vérifiez que toutes les personnes qui monteront à bord portent un gilet de sauvetage homologué. Insistez pour que les enfants portent un gilet de sauvetage homologué qui soit de la bonne taille.**
- 4- Il y a à bord une (des) pagaie(s) ou rame(s) d'urgence.
- 5- Il y a à bord suffisamment d'essence, s'il s'agit d'un moteur à essence.
- 6- Moteur(s) et batterie sont en bon état de fonctionnement.
- 7- Aucune condensation ne s'est accumulée entre le pont et la coque.
- 8- Il se trouve un nécessaire d'urgence à bord (extincteur, avertisseur, fusibles additionnels, nécessaire de premiers soins, sifflet, etc.).
- 9- Toute charge est bien répartie.
- 10- Vérifiez que tous les accessoires sont correctement installés.

Procédure de mise à l'eau

Vérifiez que:

- Tout bouchon de purge (particulièrement celui situé à l'arrière) est fermement en place.
- Toute courroie ou attache a été retirée.
- Le moteur est en position élevée avant de glisser l'embarcation hors de la remorque.
- Vous montez à bord en mettant le pied au centre de l'embarcation afin d'assurer qu'elle reste stable. Ne mettez jamais le pied sur le pare-chocs.
- Ne traînez jamais l'embarcation sur des pierres ou sur des objets tranchants, ce qui pourrait endommager la coque.
- **Portez toujours un gilet de sauvetage homologué.**

Amarrage

- Amarrez toujours l'embarcation à l'écart de pierres ou d'objets tranchants.
- Assurez-vous que le moteur est en position élevée.
- Amarrez toujours en eau suffisamment profonde pour éviter d'endommager le fond de l'embarcation.
- Ne l'amarrez jamais à un quai qui n'est pas doté de pare-chocs destinés à protéger les côtés de l'embarcation.



Réglage de la ligne de flottaison

- Différentes charges peuvent nécessiter différents réglages de la ligne de flottaison. Lorsque l'hélice se trouve très près de l'arrière, cela porte la proue (c'est-à-dire l'avant) du bateau à s'enfoncer dans l'eau au fur et à mesure que la vitesse augmente. Si la proue s'enfonce trop, déplacez une partie de la charge vers l'arrière et/ou éloignez l'hélice de l'arrière. À l'opposé, lorsque l'hélice se trouve loin de l'arrière, cela porte la proue à sortir excessivement de l'eau au fur et à mesure que la vitesse augmente. Dans ce cas, déplacez une partie de la charge vers l'avant et/ou rapprochez l'hélice de l'arrière.
- La performance obtenue dépendra du rapport entre la répartition de la charge, la ligne de flottaison et la puissance du moteur.

Entreposage

- 1- Insérez des capuchons de protection contre les intempéries dans les prises électriques à l'avant et à l'arrière de l'embarcation (si applicable).
- 2- Pour les bateaux équipés d'une lumière de navigation: insérez un capuchon.

Long terme

- 3- Sortez le bateau de l'eau.
- 4- Retirez les bouchons de purge et appuyez l'embarcation sur sa proue (c'est-à-dire l'avant) en position verticale pour assurer que l'eau se vide complètement.
- 5- Retirez le moteur, le/les réservoir(s) d'essence, la/les batterie(s), les sièges et coussins, les rames ou pagaies et tout autre accessoire. Videz complètement le vivier et rangez bien toutes les pièces.
- 6- Rangez l'embarcation à l'envers sur une surface plane.
- 7- Recouvrez l'embarcation d'une housse d'amarrage ou d'une bâche.
- 8- N'entrez jamais le bateau sur des chevalets ou supports comparables.
- 9- Évitez, plus qu'il n'est nécessaire, l'exposition prolongée au soleil qui pourrait endommager l'aspect de l'embarcation.

Entretien

- Nettoyez l'embarcation à l'aide de savon ou de détergent doux. N'utilisez pas d'abrasifs. Le nettoyage périodique permettra à votre embarcation de conserver son aspect neuf.

Modèles équipés d'un vivier:

- Pompes de l'aérateur: La pompe amovible se loge au fond du vivier, sur un filtre amovible. Celui-ci s'enclenche à la base. Pour accéder à la pompe et nettoyer le filtre, dévissez simplement ce dernier en pratiquant 1/4 de rotation en sens contraire aux aiguilles d'une montre. Le filtre se détachera alors de la base. Procédez alors à l'entretien et au nettoyage. Pour remonter le tout, alignez le filtre sur la base et pratiquez 1/4 de rotation dans le sens des aiguilles d'une montre afin de l'enclencher.
- Vérifiez que les embouts de connexion du fil menant à la pompe se trouvent à l'écart de l'eau.

Attention

*Il se peut que de l'eau s'accumule entre la coque et le pont en raison de la pluie, de vagues intenses ou de condensation.
IL NE S'AGIT PAS D'UN DÉFAUT.*

Pour évacuer l'eau, retirez le bouchon de purge situé à la proue (c'est-à-dire à l'avant) sous le pare-chocs, et appuyez le bateau sur sa proue en position verticale.

Dépannage

Modèles équipés d'un vivier seulement:

La pompe du vivier pour appâts ne fonctionne pas.

- Assurez-vous que les fils sont connectés correctement et solidement.
- Vérifiez le(s) fusible(s).
- Vérifiez les connexions de la batterie.
- Assurez-vous que la batterie n'est pas à plat.

Tous les modèles:

Les accessoires branchés dans les prises avant et/ou arrière ne fonctionnent pas.

- Assurez-vous que les accessoires sont branchés correctement.
- Vérifiez le(s) fusible(s).
- Vérifiez les connexions de la batterie.
- Assurez-vous que la batterie n'est pas à plat.
- Vérifiez que les accessoires sont en bon état de fonctionnement.

L'eau ne s'évacue pas

Vérifiez qu'aucun orifice d'écoulement n'est bloqué.

Mesures de sécurité

Mise en garde

Avant d'utiliser le bateau, lisez les renseignements ci-dessous. Le fait de ne pas observer ces mesures peut occasionner de graves blessures ou la mort.

A- Conditions de la météo et du plan d'eau

Vérifier les conditions de la météo et du plan d'eau avant d'aller naviguer. Votre embarcation est conçue strictement pour l'utilisation sur des plans d'eau abrités, sur des lacs et sur des cours d'eau calmes. Elle n'est pas conçue pour l'utilisation en eau vive. Ne naviguez jamais par des conditions de vent violent, de pluie, d'orage, de houle ou de fort courant ni là où les marées peuvent affecter votre capacité à diriger l'embarcation ou à revenir à terre.



B- Chaque personne à bord devrait toujours porter un gilet de sauvetage qui est homologué par la garde côtière et/ou d'autres instances gouvernementales.

Avant de vous mettre à naviguer, lisez la documentation du fabricant du gilet de sauvetage et familiarisez-vous à fond sur la façon de porter le gilet.

C- N'utilisez jamais ni ne consommez d'alcool, de médicaments ni de toutes autres substances qui peuvent affecter votre coordination, votre jugement ou votre capacité à vous servir de l'embarcation de manière sûre et sécuritaire.

D- Avertisseur sonore

La garde côtière (ou d'autres instances gouvernementales) requiert que les nautoniers soient équipés pour signaler leur présence aux autres embarcations. Vous devriez donc toujours avoir à bord un avertisseur sonore. Si possible, fixez l'avertisseur à votre gilet de sauvetage.

E- Ne vous tenez jamais debout dans l'embarcation lorsque celle-ci est en mouvement.

Lorsque le bateau est immobile, demeurez toujours vigilant si vous êtes en position debout.

F- Ne dépassez jamais vos capacités.

Évaluez de manière réaliste votre résistance physique quant à la distance et au temps qu'il vous est possible de ramer ou de nager.

G- Surface glissante par conditions humides

Le matériau de la coque est extrêmement glissant lorsqu'il est mouillé. Portez donc toujours des chaussures à semelle antidérapante et demeurez au centre de l'embarcation.

H- Hypothermie

Les accidents de nautisme en eau froide sont très dangereux. En effet, l'hypothermie, la perte de chaleur corporelle due à l'immersion en eau froide, peut être mortelle. Le temps de survie peut n'être que de 15 minutes dans l'eau qui est à 2°C (35°F). Habillez-vous en fonction de la météo et, au besoin, portez une tenue de plongée.

I- Ne naviguez jamais seul(e).

Le mieux, c'est que vous soyez toujours accompagné(e) au cas où surviendrait une urgence ou un accident. Aussi, avisez toujours quelqu'un de vos plans, y compris votre destination, de la durée de votre excursion et du nombre de personnes qui vous accompagnent.

J- Ne permettez jamais à une personne mineure d'utiliser l'embarcation sans qu'elle ne soit accompagnée d'une personne adulte.

K- Familiarisez-vous toujours avec le plan d'eau sur lequel vous naviguerez.

Sachez quelles sont les heures où la navigation est permise, s'il y a des dangers particuliers à connaître et l'endroit où obtenir de l'aide au cas où surviendrait une urgence ou un accident.

L- Respectez toujours l'ensemble des règlements de la garde côtière et/ou les lois, règlements et arrêtés des divers paliers de gouvernement (y compris régionaux) en matière de nautisme et de sécurité.

Consultez la garde côtière et/ou les autorités des divers paliers de gouvernement au sujet du bon maniement d'une embarcation et de l'équipement obligatoire et/ou recommandé, tel que l'éclairage et les avertisseurs sonores.

M- Bouchons de purge

Vérifiez que le(s) bouchon(s) de purge est(sont) fermement en place avant de mettre le bateau à l'eau. Il se peut que vous ayez à vider l'eau qui se serait accumulée, en raison de la condensation ou de fuites, entre le pont et la coque.

N- Moteur

N'utilisez jamais un moteur dont la cote dépasse celle indiquée sur l'étiquette. Suivez les instructions qui accompagnent le moteur. Manipulez l'essence avec beaucoup de précautions. Évitez toute manœuvre subite qui pourrait occasionner la perte de maîtrise, faire chavirer le bateau ou faire tomber les passagers du bateau.

O- Capacité de charges

Passez en revue les limites quant à la capacité de charge et de passagers. Assurez-vous que la charge soit en-deça de ces limites. Aussi, la répartition du poids est nécessaire au maintien de l'équilibre et à la performance. Chaque embarcation affiche clairement une étiquette au sujet de sa capacité.

P- Rame(s) d'urgence

Ayez toujours à bord une rame ou une pagaie d'urgence.



Garantie limitée prolongée

Votre embarcation est fabriquée selon des normes rigoureuses de qualité et avec des matériaux supérieurs. Avec un entretien adéquat, cette embarcation vous donnera des années d'usage fiable. Mais comme tout produit, de telles embarcations sont sujettes à l'usure. Advenant que vous ayez besoin de pièces, d'assistance technique ou d'information quant à un produit ou service, **veuillez communiquer avec notre Service à la clientèle en ayant sous la main le modèle et le numéro de série de l'embarcation ainsi que la date et le lieu de l'achat.**

La présente garantie n'est consentie et en vigueur que si l'acheteur ou l'acheteuse original(e) enregistre sa garantie dans les trente (30) jours qui suivent l'achat. L'enregistrement peut s'effectuer électroniquement à partir de notre site web (www.pelicansport.com) ou par la poste à l'aide de la carte d'enregistrement de garantie que vous trouverez dans le centre de ce manuel.



La garantie de Pelican International Inc. n'est valide que si le produit sert à l'usage pour lequel il a été conçu. Les composantes et les accessoires du produit sont garantis contre les défauts de fabrication et de matériaux pour une période d'un (1) an à compter de la date d'achat. La coque et le pont sont également garantis contre les défauts de fabrication et de matériaux pour une période d'un (1) an à compter de la date d'achat, en autant que ces défauts soient conséquents à l'usage pour lequel l'embarcation a été conçu.

Prolongez votre garantie !

Vous pouvez prolonger votre garantie d'une année supplémentaire sur la coque et le pont. Pour ce faire, vous devez enregistrer votre garantie dans un délai de 30 jours suivant l'achat de l'embarcation.

La présente garantie ne s'applique pas aux cas suivants:

a) aux embarcations servant à la location ou à d'autres usages commerciaux; **b)** aux produits ayant subi des dommages en raison de négligence, d'usage abusif ou d'accident ou aux produits présentant de l'usure causée par un manque d'entretien raisonnable et nécessaire de la part du ou de la propriétaire; **c)** aux produits ayant été modifiés ou réparés par des personnes non autorisées; **d)** aux changements de l'aspect de l'embarcation en raison d'usure, d'exposition ou de toute autre condition environnementale.

Au cours de la période de garantie, Pelican International Inc. est dans l'obligation de réparer ou de remplacer – à sa discrétion – les composantes susmentionnées et ce, soit à son usine de fabrication, soit au magasin d'un marchand ou à un centre de service accrédité, tel qu'en décidera Pelican International Inc. La responsabilité des frais de transport jusqu'au lieu convenu de réparation ou de remplacement incombe au consommateur ou à la consommatrice. Pelican n'est pas responsable de quelques dommages que ce soit pouvant être encourus pendant le transport, ni de l'entreposage ou des frais de transport, ni des désagréments, de la perte de temps et/ou d'argent occasionnée pendant que s'effectuent les réparations.

Tout retour ou toute réparation de bateau doit être accompagné d'un **NUMÉRO D'AUTORISATION** que le marchand obtiendra en appelant le **Service à la clientèle de Pelican International Inc., au 1-888-669-6960, entre 9h et 17h, heure de l'Est** (Amérique du Nord). Sans ce numéro d'autorisation, le retour de toute embarcation Pelican sera refusé.

La présente garantie représente la garantie unique et exclusive que consente Pelican International Inc. par rapport aux embarcations susmentionnées. Aussi, Pelican International Inc. n'offre à ce propos aucune garantie ni ne fait aucune représentation, qu'elles soient expresses ou implicites (y compris quant à la qualité marchande ou à la convenance à une fin donnée), à l'exception de celles qui sont spécifiquement incluses dans la présente garantie.

Tous les dommages accessoires et/ou indirects sont exclus de la présente garantie. Les garanties implicites se limitent à la durée de vie de la présente garantie. Certains gouvernements peuvent ne pas permettre de limitations quant à la durée d'une garantie implicite ou quant à l'exclusion ou à la limitation de dommages accessoires ou indirects; il est donc possible que les limitations ou exclusions ci-dessus ne s'appliquent pas à votre cas. La présente garantie vous confère des droits précis auxquels peuvent s'ajouter d'autres droits selon l'endroit où vous élisez domicile.

La présente garantie est non transférable et ne s'applique qu'aux États-Unis et au Canada.

Première cession

Contre la valeur reçue et par la présente, le ou la soussigné(e) cède la présente déclaration d'origine, et l'embarcation qui y est décrite,

à _____

Prénom - Nom

Adresse

et certifie que l'embarcation est neuve et qu'elle n'a pas été enregistrée dans la présente ni dans toute autre province/division administrative; de plus, il ou elle garantit le titre de ladite embarcation au moment de la livraison, moyennant les privilèges et autres charges (le cas échéant), tel que stipulé ci-dessous:

Montant du privilège

Date

Créancier (ère) et adresse

En ce jour du _____ à _____

Cédant (e) - Raison sociale

par _____

Signer ici

Devant moi s'est personnellement présenté(e) _____ qui, dûment assermenté(e) par moi, affirme que la déclaration ci-dessus est véridique et exacte.

Signé sous serment devant moi en ce _____ jour

du mois de _____ de l'an _____

_____, notaire.

Date d'expiration de la commission _____

Deuxième cession

Contre la valeur reçue et par la présente, le ou la soussigné(e) cède la présente déclaration d'origine, et l'embarcation qui y est décrite,

à _____

Prénom - Nom

Adresse

et certifie que l'embarcation est neuve et qu'elle n'a pas été enregistrée dans la présente ni dans toute autre province/division administrative; de plus, il ou elle garantit le titre de ladite embarcation au moment de la livraison, moyennant les privilèges et autres charges (le cas échéant), tel que stipulé ci-dessous:

Montant du privilège

Date

Créancier (ère) et adresse

En ce jour du _____ à _____

Cédant (e) - Raison sociale

par _____

Signer ici

Devant moi s'est personnellement présenté(e) _____ qui, dûment assermenté(e) par moi, affirme que la déclaration ci-dessus est véridique et exacte.

Signé sous serment devant moi en ce _____ jour

du mois de _____ de l'an _____

_____, notaire.

Date d'expiration de la commission _____

Déclaration d'origine du fabricant

Vendu dans la province/état de _____

Par le présent document, le fabricant soussigné

certifie, en ce _____ jour du mois de _____

de l'an _____, ainsi qu'en témoigne la facture

no _____, que l'embarcation neuve

décrite ci-contre, propriété du fabricant susdit,

a été transférée à _____

Nom du marchand _____

Adresse _____

Ville _____

Province/État _____

Code postal _____

Description de l'embarcation

Numéro de série: ZEP _____

Année du modèle _____

Nom du modèle _____

Longueur _____

*Construit pour une
utilisation de plaisance.*

De plus, le fabricant certifie qu'il s'agit du premier transfert de ladite embarcation à s'effectuer dans le cadre de pratiques commerciales courantes et que tous les renseignements ci-inclus sont véridiques et exacts à sa connaissance.

Nom du fabricant: **Pelican International Inc. 1000, Place Paul-Kane, Laval (Québec) Canada H7C 2T2**

Autorisé par: _____


Christian Elie, Président

Important

Pour faire entrer en vigueur et pour prolonger votre garantie, veuillez procéder à son enregistrement dans les 30 jours suivant la date d'achat.

L'enregistrement peut s'effectuer électroniquement à partir de notre site web (www.pelicansport.com) ou par la poste à l'aide de la présente carte d'enregistrement à l'adresse suivante:

Service à la clientèle, Pelican International Inc., 1000, Place Paul-Kane, Laval (Québec) Canada H7C 2T2

Carte d'enregistrement de la garantie

Date de l'achat: _____ Nom du modèle: _____ No de série: ZEP _____

Nom du marchand: _____

Adresse du marchand: _____ État/Province: _____ Code Postal: _____

Pays: _____

Monsieur Madame

Prénom: _____ Nom: _____

Adresse: _____ État/Province: _____ Code Postal: _____

Pays: _____

Téléphone: () _____ Courriel: _____

Veuillez prendre quelques minutes pour remplir le questionnaire au verso.

Questionnaire (Veuillez SVP indiquer une seule réponse par question)

A) Achat effectué dans le type de commerce suivant

- 1- Magasin de vente au rabais
 2- Entrepôt de vente en gros
 3- Magasin de natisme
 4- Catalogue
 5- Autre

B) Raison pour laquelle vous avez acheté l'embarcation

- 6- Caractéristiques du produit
 7- Prix
 8- Renommée
 9- Garantie
 10- Qualité
 11- Autre

C) Vous a-t-on fait cadeau du produit?

- 12- Oui 13- Non

D) Comment avez-vous pris connaissance du produit?

- 14- Annonce de magazine
 15- Annonce de journal
 16- Salon de sport/nautisme
 17- Annonce de radio
 18- Présentoir
 19- Ami(e)/famille
 20- Commis

E) Où projetez-vous utiliser l'embarcation?

- 21- Étang
 22- Petit lac
 23- Moyen lac
 24- Grand lac
 25- Rivière
 26- Autre

F) Qui vous accompagne habituellement dans l'embarcation?

- 27- Personne
 28- Adulte(s)
 29- Enfant(s)

G) Comment transportez-vous l'embarcation pour l'utilisation?

- 30- Toit de la voiture
 31- Camionnette
 32- Remorque
 33- Transport non requis

H) Quel type de moteur allez-vous utiliser avec l'embarcation?

- 34- À essence
 35- Électrique
 36- Aucun moteur

I) Êtes-vous propriétaire d'une autre embarcation?

- 37- Oui 38- Non

J) Êtes-vous un adepte de pêche

- 39- Sérieux/sérieuse
 40- Occasionnel(le)
 41- Ni l'un, ni l'autre

K) Êtes-vous propriétaire d'une maison de campagne?

- 42- Oui 43- Non

L) Êtes-vous propriétaire de votre domicile (autre qu'une maison de campagne)?

- 44- Oui 45- Non

M) Combien de personnes composent votre ménage?

- 46- Une 47- Deux
 48- Trois 49- Quatre
 50- Cinq 51- Six ou plus

N) Votre profession

- 52- Responsable du foyer
 53- Professionnel(le)
 54- Cadre
 55- Cadre intermédiaire
 56- Ventes/Marketing
 57- Employé(e) de bureau
 58- Ouvrier(ière)
 59- Retraité(e)
 60- Autre

O) Votre plus haut niveau de scolarité

- 61- Autre
 62- Diplômé(e) d'école secondaire/lycée
 63- Des études collégiales/universitaires
 64- Diplômé(e) collégial(e)/universitaire
 65- Des études universitaires de 2e cycle

P) Votre âge

- 66- Autre
 67- 25-34
 68- 35-44
 69- 45-54
 70- 55-64
 71- 65 et plus

Q) Revenus annuels de votre ménage

- 72- Autre
 73- 10 000\$ - 19 999\$
 74- 20 000\$ - 29 999\$
 75- 30 000\$ - 39 000\$
 76- 40 000\$ - 49 999\$
 77- 50 000\$ - 59 999\$
 78- 60 000\$ et plus

R) Vous vivez en

- 79- Couple
 80- Célibataire
 81- Famille

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de remplir le questionnaire. Vos réponses nous aideront à mieux vous servir.